

CONGO

LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3398 - LUNDI 31 DÉCEMBRE 2018

RDC

Les élections se sont déroulées globalement dans le calme

La population de la République démocratique du Congo (RDC) s'est rendue aux urnes le 30 décembre, dans le cadre des élections générales. Dans l'ensemble, les scrutins se sont bien déroulés, malgré quelques dysfonctionnements constatés dans l'organisation des opérations de vote.

Page 2



Le scrutin se passe dans le calme (DR)

INSTITUTIONS CONSTITUTIONNELLES

Les membres de la haute Cour de justice et de la Cour constitutionnelle installés



La photo de famille / Adiac

Les nouveaux membres de la Haute Cour de justice et de la Cour constitutionnelle ont été installés dans leur fonction, le 28 décembre à Brazzaville, après leur prestation de serment. La cérémonie était présidée par le ministre d'Etat, directeur de cabinet

du président de la République, Florent Ntsiba.

La Haute Cour de justice a pour mission de juger les hauts dignitaires de l'Etat ayant commis des délits ou infractions pénales, allant jusqu'au détournement des fonds publics, pendant que

la Cour constitutionnelle est l'organe régulateur du fonctionnement des institutions et des activités des pouvoirs publics. Elle assure la protection des droits et libertés fondamentaux du citoyen.

Page 8

MÉRITE

Le Groupe Afrique de l'Unesco distingué par Rayer

C'est grâce aux services exceptionnels rendus à la collectivité humaine que le Cercle d'études scientifiques Rayer a remis, à Paris, un prestigieux diplôme au groupe Afrique de l'Unesco présidé par le Dr Oumar Keita, également ambassadeur de la délégation du Mali auprès de cette institution.

Page 7

Message du président de la République sur l'état de la nation devant le parlement réuni en Congrès

Pages 4 et 5

VIENT DE PARAÎTRE

Léo-Cady Kakama publie « Cheveux crépus d'excellence ! »

Page 8

EDITORIAL

Message

Page 2

ÉDITORIAL

Message

Ayant fait partie du petit groupe d'observateurs de la scène congolaise qui n'a pas cessé de dire tout au long de l'année 2018 que le Congo a entre les mains et en dépit des apparences les moyens nécessaires pour surmonter les obstacles élevés sur sa route par la chute brutale de sa principale ressource, le pétrole, sur les marchés mondiaux, nous sommes bien placés, aujourd'hui, pour confirmer à nos lecteurs que 2019 sera l'année de tous les rebonds pour notre pays.

A ceux qui en doutent encore, nous ne saurions trop conseiller de lire avec attention, ligne par ligne, mot par mot, le Message sur l'état de la nation que le président Denis Sassou N'Guesso a adressé samedi aux deux chambres du parlement réunies en Congrès. Ne sous-estimant aucun des problèmes que nous devons aujourd'hui résoudre, le chef de l'Etat a, en effet, énoncé clairement les raisons pour lesquelles tous les espoirs sont permis. Et, ce faisant, il a confirmé ce que chacun de nous attend, à savoir la remise en ordre de la gouvernance publique que les années de prospérité précédant la crise avaient fortement dégradé.

Soulignant le rôle que notre Congo joue dans la prévention et la gestion des crises en Afrique, Denis Sassou N'Guesso a noté le fait que la communauté internationale dans son ensemble, et pas seulement le peuple congolais, attend et espère le redressement de nos finances publiques, l'étalement de la dette extérieure et le règlement de la dette intérieure de l'Etat, la signature d'un accord en bonne et due forme avec le Fonds monétaire international, la relance des investissements dans les secteurs clés de l'économie nationale tels que l'agriculture et l'exploitation des ressources minières, la poursuite de la mise en place des grandes infrastructures et le développement des hôpitaux, des écoles, des centres de formation dont dépend le bien-être des générations à venir.

« Voilà soixante ans que le Congo assume son destin en tant que République. Avec méthode avançons sur le chemin de la relance de notre économie par le travail. Il nous faut transformer les temps actuels en levier de prospérité pour demain. Il est essentiel de refuser les impatiences pour ne pas plonger dans des options aventureuses et sans issue. Dans la foi et l'espérance en un avenir radieux, je souhaite à tout notre peuple et à vous-mêmes ici présents une bonne et heureuse année 2019. Que chaque Congolaise et chaque Congolais élèvent ces vœux au diapason d'un nouveau pari personnel et d'un nouvel engagement collectif pour un Congo apaisé et solidaire, dans l'unité, le travail et le progrès », a conclu le président.

On ne saurait être plus clair ni plus engagé !

Les Dépêches de Brazzaville

ÉLECTIONS EN RDC

Les Congolais ont voté dans le calme

Dimanche 30 décembre restera gravé dans la mémoire des Congolais qui ont exercé, pour la troisième fois depuis l'avènement de la démocratie, leur droit civique de vote. A Kinshasa, toutes les mauvaises prédictions rapportées sur cette échéance présentée comme incertaine après le report du 23 décembre ont vite été démenties dans les faits.

Hormis les villes et territoires de Beni, Butembo et Yumbi dont les scrutins ont été renvoyés à mars 2019 pour des raisons sanitaires et sécuritaires, le reste du territoire national a voté. Dans la ville-province de Kinshasa, les différents centres de vote ont, pour la plupart, ouvert dès l'aube, sous une pluie battante. Les agents électoraux étaient déjà à l'œuvre pour installer le matériel électoral (machine à voter, isolements, urnes, etc.) et aménagé les salles qui devraient accueillir les opérations électorales.

Si dans certains bureaux, les listes des électeurs ont mis beaucoup de temps avant d'arriver sur les sites, d'autres étaient servis à temps. Une fausse note tout de même lorsqu'on sait que la loi électorale astreint la Commission électorale nationale indépendante (Céni) à afficher ces listes quarante-huit heures avant le vote. Ce qui a fait que bien d'électeurs étaient perdus dans l'identification de leur bureau de vote en raison des réaménagements opérés, entre-temps, par la Céni obligée de réduire le nombre des bureaux dans certains centres eu égard au nombre limité des machines à voter. A la dernière minute, Corneille Nangaa et le siens n'ont hélas pu résorber le déficit des huit mille machines calcinées lors de l'incendie qui s'est récemment déclarée dans son principal entrepôt de Kinshasa. Il fallait donc faire avec ce qui était disponible. Une seule machine était affectée à chaque bureau de vote, avec une de secours en cas de pépins.

Dans les différents centres de vote éparpillés dans la ville-province, les électeurs ont voté dans le calme, alignés en file indienne selon l'ordre d'arrivée devant leurs bureaux de vote sous le regard inquisiteur des



Les bureaux de vote envahis, le scrutin se passe dans le calme (DR)

policiers commis à la sécurité des lieux. Au centre Sainte Marie d'Armathée, dans la banlieue ouest de Kinshasa, l'on pouvait dénombrer jusqu'à six bureaux de vote au devant desquels étaient affichées les listes d'électeurs. Après identification et localisation de son bureau de vote, l'électeur était conduit dans la salle pour exercer son droit de vote en présence des témoins des candidats et des partis politiques, mais aussi des observateurs tant nationaux qu'étrangers. Ces derniers se faisaient très discrets et l'on pouvait les identifier par les badges qu'ils arboraient. Pour beaucoup de Kinnois, c'était la première fois d'expérimenter la machine à voter. Les personnes âgées principalement, étaient assistées par des agents électoraux et mettaient plus de minutes avant d'introduire le bulletin dans l'urne. Jusqu'en début d'après-midi, aucun incident n'a été signalé si ce n'est quelques incompréhensions dues aux déplacements fréquents des machines à voter d'un centre à l'autre, pour le besoin d'équilibrage, une situation mal digérée par les

électeurs. A Saint Kizito, dans la commune de Limete, des habitants se sont interposés pour empêcher le déplacement des machines à voter par les agents électoraux. Autant dire que de nombreux Kinnois veillent à ce que rien ne leur échappe dans ces scrutins censés sceller l'avenir de leur nation. De Masina à Mont Ngafala en passant par Kintambo, Kasa-Vubu, Ngiri-Ngiri et autres, le crédo était de veiller au grain en s'assurant de la transparence des élections. A la suite des principaux candidats à la présidentielle qui les ont exhortés à la vigilance pour annihiler toute velléité de fraude électorale, de nombreux jeunes ont promis de rester jusqu'à la clôture des bureaux de vote et d'assister, s'il en faut, au comptage manuel des résultats, pour s'assurer que leurs voix ont été réellement prises en compte. Un peu partout, la volonté de rompre avec la donne politique actuelle était manifeste et traduisait la volonté de changement qui, de plus en plus, bouillonne dans les cœurs de nombreux Kinnois.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions : Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara

Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Directeur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominiye Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa

Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto
Chef de service diffusion de Brazzaville : Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonu

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service préresse : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzra

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

ÉLECTIONS EN RDC

Historiques ou chaotiques

Après deux ans de retard et trois reports, les élections ont enfin commencé dimanche en République démocratique du Congo (RDC) pour désigner le successeur du président Joseph Kabila.

«Je sens comme une libération. Je me sens libéré, dégagé», a déclaré à l'AFP Victor Balibwa, fonctionnaire de 53 ans, un des premiers électeurs à déposer son bulletin de vote à Lubumbashi. Dans la capitale minière comme dans tout l'est du pays, les opérations de vote ont commencé à partir de 6h00 (4h00 GMT).

Le vote a commencé une heure plus tard (5h00 GMT) dans l'ouest et Kinshasa, capitale du plus grand pays d'Afrique subsaharienne qui s'étend sur deux fuseaux horaires. «Ça m'excite de voter, de pouvoir enfin choisir. C'est mon premier vote!» s'exclame Rachel, 18 ans, étudiante à Goma, dans ce pays où la majorité des quatre-vingts millions d'habitants ont moins de 25 ans.

«Je suis heureux d'avoir fait le bon choix!», ajoute avec un large sourire Jean-Christophe, étudiant en médecine et agent électoral dans un bureau de vote à Goma, fief de l'opposition. Des bureaux ont ouvert avec retard à Goma et ailleurs, ont constaté des équipes de l'AFP. Les problèmes sont souvent dus aux «machines à voter»: derniers réglages, introduction du mot de passe, public peu habitué... La «machine à voter» est un écran tactile qui permet à l'électeur d'imprimer son bulletin de vote et de le glisser dans l'urne. L'opposition dénonce une «machine à tricher».



Le président sortant, Joseph Kabila, a voté dans un bureau de Ngombé, dimanche matin (Luis Tato/AFP)

vingt-et-un candidats, le dauphin Shadary et Mayulu, favoris des sondages

Au total, vingt et un candidats - dont la plupart n'ont même pas fait campagne - se présentent à ce scrutin à un seul tour, dont l'enjeu est historique: désigner le successeur d'un président sortant pour une première

transmission pacifique du pouvoir.

Le président Kabila a renoncé à briguer par la force un troisième mandat interdit par la Constitution. Sa décision est intervenue avec du retard, puisque les élections ont été reportées trois fois depuis la fin de son second mandat, il y a deux ans, en décembre 2016.

A Kinshasa, le candidat de la majorité et «dauphin» du président Kabila, l'ex-ministre de l'Intérieur Emmanuel Ramazani Shadary, devait voter dès l'ouverture des bureaux dans le quartier huppé de la Gombe. Il sera suivi par un des deux principaux candidats de l'opposition, Martin Fayulu, qui voulait accomplir son devoir élec-

toral avant d'aller à la messe. L'autre grand candidat de l'opposition, Félix Tshisekedi, devait voter plus tard dans la journée.

Les quarante millions d'électeurs enregistrés peuvent voter jusqu'à 17h00 (15h00 GMT dans l'est et 16h00 GMT à Kinshasa). Les résultats provisoires seront annoncés le 6 janvier, avant d'inévitables contentieux devant la Cour constitutionnelle. Des sondages donnent le «dauphin» pendant et prédisent la victoire de Martin Fayulu. Notons que des élections législatives et provinciales ont lieu en même temps que la présidentielle.

Pour ces élections, Kinshasa a refusé toute aide logistique des Nations unies, présentes depuis vingt ans au Congo, de même que toute mission d'observation occidentale. Quant au représentant de l'Union européenne en RDC, il a pris l'avion pour Bruxelles samedi soir, après avoir été sommé de quitter le pays jeudi par les autorités.

Pour le jour du vote, le gouvernement a annoncé la fermeture de ses frontières terrestres, lacustres et fluviales avec ses neuf voisins, de Brazzaville à l'Angola en passant par le Rwanda. En revanche, Internet n'était pas coupé dimanche matin, contrairement à ce qui se passe lors des journées de fortes tensions.

AFP

Les citoyens entre enthousiasme et pessimisme

Les premiers électeurs ont commencé à grossir les rangs du centre d'inscription érigé au niveau de Saint Damien de Brikin, dans la commune de Ngaliema, dès 6 h. Il faut dire que l'averse qui s'est abattue sur la ville de Kinshasa n'a pas facilité la tâche, avant l'amélioration de la situation avec la fin de la pluie.

Avec ses 482 527 enrôlés, Ngaliema est la commune kinoise qui compte le plus grand nombre d'électeurs, juste derrière la commune de Kimbanseke avec ses 527 448 enrôlés. La troisième commune en nombre d'enrôlés est Masina, avec ses 355 667 électeurs. En dehors des candidats à la présidentielle, plus de six cents candidats à la députation nationale s'affrontent

« Voter est un devoir civique. Nous ne le faisons pas forcément pour gagner mais, plutôt, pour exprimer notre avis qui compte. Il faut se mobiliser, c'est notre pays »

pour les quelque quatorze sièges prévus pour la circonscription de la Lukunga constituée au total de sept communes, dont celle de Ngaliema. Ils sont deux cent quarante-six candidats à chercher à occuper les cinq sièges de la Lukunga au niveau de l'Assemblée provinciale de Kinshasa. Au regard du nombre important des candidats en lice, la commune de Ngaliema a bénéficié d'un intérêt particulier mais la campagne électorale n'a pas connu l'ampleur attendue initialement.

Ce dimanche, l'école Saint Damien, une des grandes écoles du quartier populaire de Brikin, a vu arriver ses premiers électeurs aux premières heures du matin. Une petite file a commencé à se former avant de grossir au fur et à mesure au centre

électoral érigé au sein de l'établissement. « Ces personnes ont bravé la pluie pour venir voter. La situation va s'empirer certainement à la fin de la pluie », lançait un usager du transport en commun. En fait, la forte pluie a provoqué quelques dégâts au niveau de l'avenue Tourisme, au bord du fleuve. Plus haut, dans les quartiers voisins, notamment ceux de Pompage ou de Mazal et Mbudi, dans la commune de Mont-Ngafula, les avenues étaient encore sous les eaux le matin. « Voter est un devoir civique. Nous ne le faisons pas forcément pour gagner mais, plutôt, pour exprimer notre avis qui compte. Il faut se mobiliser, c'est notre pays », insistait un électeur. Si certains électeurs ont fait preuve d'une détermination pour occuper les premières places dès le matin, ce n'est pas le cas pour d'autres plus sceptiques. « Je n'irai pas voter aujourd'hui. Je ne participerai pas à cette mascarade d'élection présidentielle sans enjeu réel car, le gagnant est connu. Je vais continuer à transporter des clients pour gagner de l'argent et ramener quelque chose à la maison », expliquait un transporteur de minibus.

Ni l'appel à voter du président sortant, Joseph Kabila, ni l'assurance d'un vote transparent du président de la Ceni, Corneille Nangaa, n'ont eu des effets sur cette catégorie d'électeurs. « J'irai à l'église et je rentrerai à la maison à la fin du culte : Il n'est pas question de voter », renchérisait un père de famille.

Laurent Essolomwa

PRÉVENTION DES VIOLENCES POST ÉLECTORALES

Martin Fayulu et Félix Tshisekedi refusent de signer l'acte d'engagement pour la paix

Le document proposé par une délégation de la Communauté de développement d'Afrique australe (SADC) astreint les trois principaux candidats à la présidentielle à s'engager notamment à œuvrer à la sauvegarde de la paix et à exhorter leurs militants à s'abstenir de tout comportement ou propos violents à l'issue du processus électoral.

Succès demi-teinte, pourrait-on dire, pour les médiateurs de la SADC qui ont séjourné à Kinshasa, dans le but d'amener les trois principaux candidats à la présidentielle à conclure, avec la Commission électorale nationale indépendante (Céni), un acte d'engagement pour la paix censé baliser la voie à l'aboutissement apaisé des élections. Après une première manche le 28 décembre, la réunion avec la délégation de la SADC s'est poursuivie le lendemain, en vue de régler les derniers points de désaccord. Alors qu'ils ont initié cette démarche dans le souci de limiter les risques de contestation post électorale des résultats, les médiateurs de la SADC repartent avec un sentiment mitigé d'un travail accompli de moitié, étant entendu que Martin Fayulu de la coalition Lamuka et Félix Tshisekedi du Cap pour le changement (Cach) n'ont pas apposé leurs signatures au bas du document qui leur a été proposé. Par contre, la Céni et le candidat de la majorité, Emmanuel Ramazani Shadary, ont signé ce texte qui astreint les trois principaux candidats à la présidentielle à s'engager à se conformer pleinement à la Constitution, à œuvrer à la sauvegarde de la paix et à exhorter leurs militants à s'abstenir de tout comportement ou propos violents pendant le processus électoral. Les deux candidats de l'opposition ont posé quelques conditions, notamment que la Céni ne soit pas seulement témoin mais s'engage par écrit à respecter un certain nombre de principes censés garantir la crédibilité du scrutin. Il s'agit,

précisément, pour la Céni, d'assurer que le comptage manuel des bulletins de vote fera foi, que les résultats seront affichés devant chacun des bureaux de vote, que tous les témoins des partis politiques seront accrédités car le compte n'y est pas encore et que les témoins des partis politiques soient autorisés à assister au dépouillement, à signer les procès verbaux et à suivre leur acheminement jusqu'aux centres de compilation des résultats. A la réunion de samedi, Martin Fayulu et Félix Tshisekedi ont estimé que leurs amendements n'ont pas été pris en compte dans ce texte proposé pour prévenir les violences postélectorales.

Alors qu'elle s'était engagée à amender le texte initial en prenant en compte les préoccupations des candidats de Lamuka et du Cach à la présidentielle, la Céni s'est illustrée par un rétropédalage qui a fini par faire douter de sa capacité à organiser des élections réellement transparentes et démocratiques dont les résultats ne seront pas sujets aux éventuelles contestations. « La Céni cache des choses et ne veut pas être prise en flagrant délit car, elle sait qu'elle ne pourra pas organiser des élections crédibles apaisées et donner des résultats conformes à la vérité des urnes », a regretté Martin Fayulu. « C'est de la diplomatie. La SADC a été freinée dans son élan », a réagi, de son côté, Vital Kamerhe, directeur de campagne de Félix Tshisekedi, qui a invité ses partisans à redoubler de vigilance.

Alain Diasso

Message du président de la République sur l'état d

Monsieur le président du Congrès ; Monsieur le président du Sénat ; Monsieur le Premier ministre, chef du gouvernement ; Mesdames et messieurs les membres du gouvernement ; Mesdames et messieurs les parlementaires ; Mesdames et messieurs les ambassadeurs et chefs de missions diplomatiques ; Mes chers compatriotes ;

La Constitution du 25 octobre 2015 prescrit au président de la République d'adresser, une fois par an, un message sur l'état de la Nation au parlement réuni en Congrès.

En m'acquittant de ce devoir, Je voudrais au préalable m'incliner devant la mémoire des êtres chers qui nous ont quittés durant cette année.

A l'endroit des familles endeuillées, Je formule l'expression de toute ma compassion.

Qu'il me soit donc permis de réitérer l'hommage posthume de la Nation au vénérable André Obami Itou, ancien président du Sénat, homme de grandeur et de devoir, à la loyauté exemplaire.

Mes chers compatriotes ;

Notre pays s'emploie à soutenir le fonctionnement régulier et harmonieux de ses institutions.

Ici, au parlement, s'écrivent des belles pages de notre démocratie, en termes de représentation de la Nation et d'armature législative.

A ce titre, le peuple évalue quotidiennement la disponibilité des parlementaires.

Nos concitoyens apprécieront davantage les initiatives des sénateurs et des députés si celles-ci pouvaient s'articuler autour de la mobilisation des populations dans des activités agricoles, piscicoles ou d'élevage.

Depuis quelques années, le parlement multiplie les rencontres avec des institutions analogues d'autres pays et des partenaires au développement.

Ces contacts accroissent la notoriété du Sénat et de l'Assemblée nationale. En soutien à ces initiatives et sans enfreindre l'intangibilité du principe de la séparation des pouvoirs, J'émet le vœu d'une concertation permanente entre les deux chambres du parlement.

Des synergies sont également nécessaires entre les pouvoirs législatif et exécutif.

De son côté, le gouvernement met en œuvre le Plan national de développement 2018 - 2022.

L'action gouvernementale requiert rigueur et abnégation, surtout dans l'exécution des politiques publiques et la gestion des proximités avec nos concitoyens.

Cet environnement conforte la nécessité d'instaurer une expression plus étendue et mieux régulée de l'Etat de droit.

Par rapport à cette question, Je m'étais engagé, dans mon message du 30 décembre 2017 sur l'état de la Nation, à assurer la mise en place de toutes les institutions constitutionnelles.

Cet engagement a été tenu. Le dispositif institutionnel prévu par la Constitution a été intégralement installé.

En 2018, notre pays s'est doté :

- du Conseil national du dialogue ;
- du Conseil consultatif des sages et des notabilités traditionnelles ;
- du Conseil consultatif de la société civile et des organisations non gou-

vernementales ;

- du Conseil consultatif des personnes vivant avec handicap ;

- du Conseil consultatif de la jeunesse ;

- du Conseil consultatif de la femme.

Par son originalité, notre expérience confère une assise plus large, diversifiée et sans discrimination, à la dimension participative de notre démocratie.

Je salue particulièrement l'élevation, au sein du secrétariat permanent du Conseil consultatif de la femme, d'une compatriote autochtone, universitaire engagée sur les questions de Genre.

Dans cette même optique, la Cour constitutionnelle et la Commission nationale des droits de l'Homme ont été renouvelées, pour plus de dynamisme dans l'exécution de leurs missions.

Enfin, les membres de la Haute cour de justice ont pris leurs fonctions.

Cette juridiction, en charge de la répression des délits commis par les dirigeants et les hauts dignitaires de la République, est dorénavant installée dans ses attributions.

Je demande que les textes réglementaires sous-jacents soient rapidement préparés pour un fonctionnement cohérent et diligent de cette instance. Je pense spécifiquement à l'exercice des poursuites qui doit être l'œuvre exclusive, sans intermédiaire, du représentant du ministère public auprès de cette juridiction.

C'est le gage de l'indépendance de la Haute cour de justice.

En leur adressant toutes mes félicitations, J'exhorte les membres des différentes institutions constitutionnelles à assumer leurs responsabilités avec efficacité.

D'ores et déjà, le parlement et le gouvernement s'attèlent à instituer la législation garantissant la déclaration de leur patrimoine, par les dirigeants et les cadres de haut niveau, à l'entrée et à la cessation des fonctions exercées.

Enfin, la Haute autorité de lutte contre la corruption est en cours de création.

Désormais, à tous les échelons de l'Etat, chaque acteur est exposé à la rigueur de la loi.

Alors, il n'y a plus de place pour les jérémiades. Il n'y a de la place que pour l'action, partout et à tous les niveaux. Qui peut donc dire qu'avec un tel décor judiciaire notre pays n'est pas en train de réaliser des avancées salutaires dans l'instauration et le fonctionnement des instruments de veille et de promotion de la bonne gouvernance ?

La dernière session du Conseil supérieur de la magistrature a pris des décisions qui augurent d'une justice véritablement au service du droit, soucieuse de rehausser le seuil de confiance auprès des populations et de rassurer les milieux d'affaires.

Dès lors, continuons à renforcer la gouvernance judiciaire pour mieux rapprocher la justice du justiciable !

Dans cette optique, l'essentiel demeure la mobilisation et l'implication des Forces vives de la Nation.

La désignation du chef de l'opposition participe de la volonté du peuple d'instituer une République de partage et de solidarité.

En tout état de cause, l'expression démocratique se déploie en toute liberté au Congo. Nul n'y est inquiété et ne le sera pour ses opinions.

Le brillant passage de notre pays à



l'Examen périodique universel du Conseil des droits de l'homme des Nations unies, en novembre 2018 à Genève, traduit la portée de nos efforts dans ce domaine.

Pour la troisième fois consécutive depuis 2009, toujours animé par la volonté de mieux faire en matière de protection et de promotion des droits de l'homme, le Congo vient de se soumettre magistralement à l'évaluation de la mise en œuvre des recommandations des Nations unies, à ce sujet. Déjà, en octobre 2018, notre pays avait soumis, avec brio, son 7e rapport au Comité des Nations unies pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

Sur ces acquis incontestables, J'appelle, une fois de plus, les syndicats professionnels à la responsabilité.

La quiétude, qui règne sur l'ensemble du territoire national, nous enjoint de poursuivre, à l'unisson, l'œuvre de consolidation de la paix.

Ainsi, l'exercice du droit de grève n'est pas incompatible avec la recherche des compromis qui permettent d'avancer, même sur les questions les plus sensibles.

La société civile est interpellée au profit du réarmement moral de nos concitoyens, en l'occurrence des jeunes empêtrés dans des nouvelles formes de violence urbaine.

Que de sacrifices consentis pour maintenir le cap d'un Congo uni et indivisible dans la paix !

Que de renoncements courageusement assumés, parfois au risque d'être incompris par nos compatriotes !

Il fallait le faire et nous l'avons fait. La suite nous a donné raison et nous nous en félicitons.

Pardonnez-moi, c'est essentiel. Oublier serait le pire de nos ennemis.

De ma seconde promesse, devant le parlement réuni en Congrès, de sortir le Pool de sa situation d'otage, ce département a retrouvé sa tranquillité. L'accord de cessez-le-feu et de cessation des hostilités, signé le 23 dé-

cembre 2017 à Kinkala, s'exécute sans entrave.

Le retour de la confiance a rendu possible le ramassage de plus de 8 000 armes, munitions et explosifs, naguère détenus par les miliciens.

L'autorité de l'Etat se rétablit, y compris dans les anciennes zones de conflit, avec la réinstallation de l'administration et des représentants des pouvoirs publics.

Les populations ont regagné leurs villages grâce à la normalisation de la vie dans le département. La libre circulation des personnes et des biens est effective, surtout avec la reprise du trafic ferroviaire.

Après la réparation, à coup de milliards de francs CFA, des viaducs détruits, l'arrivée du train en gare est le résultat de la paix.

C'est l'occasion de renouveler nos félicitations à la Force publique pour son action salvatrice au bénéfice du maintien de la sécurité et du renforcement de la sûreté nationale.

Que tous les acteurs de l'accord du 23 décembre 2017 trouvent ici l'expression de ma reconnaissance pour leur détermination au service de la paix. Il nous faut, à présent, réussir la réintégration des ex-combattants.

J'adresse mes remerciements les plus chaleureux aux partenaires au développement qui appuient le Congo dans ce programme. Qu'ils trouvent ici le témoignage de notre gratitude.

Il y a un an, Je consacrais une partie de mon adresse à la question de la lutte contre les antivaleurs.

La nouvelle configuration du dispositif judiciaire tend à renforcer la fonction de contrôle dévolue à l'Etat.

Je pense particulièrement à l'Inspection générale d'Etat, à qui J'entends redonner plus de vigueur et de responsabilité.

Les contrôles récemment menés dans les administrations et les sociétés forestières ont montré l'efficacité de nos outils d'audit.

Je mesure l'impatience du peuple qui attend que des têtes tombent, comme

si la présomption d'innocence n'était qu'un écran de fumée induit par notre seul système judiciaire.

Je comprends l'inquiétude du peuple devant l'exigence de transparence et d'objectivité.

Je rassure qu'il n'y aura ni boucliers de protection pour les uns ni rampes de sanction pour les autres.

Face aux délits économiques, quels qu'ils soient, il n'y aura ni menus fretins ni gros poissons. Tout passera dans la nasse du droit et de la justice. Seule prévaudra la loi.

Qu'il plaise aussi de rappeler qu'il s'agit d'un processus souvent contradictoire, capable de déboucher sur des privations de liberté ou des desaisissements divers.

Aucune accélération hasardeuse des procédures ne peut être de mise là où la dignité, l'honneur et la liberté individuels sont susceptibles de s'écrouler.

L'agenda judiciaire s'exercera en toute indépendance. Les services habilités sont à pied d'œuvre. L'instruction des dossiers suit son cours.

Le défi majeur est de s'élever au diapason des nouveaux paradigmes et de renoncer aux pratiques incompatibles avec l'exercice de la démocratie.

Mes chers compatriotes ;

Suite au sommet du 23 décembre 2016 à Yaoundé, au Cameroun, les Etats membres de la Cémac prenaient l'engagement de conclure, chacun en ce qui le concerne, un programme comprenant des réformes audacieuses.

Les chefs d'Etat ont réitéré, le 25 octobre 2018, à N'Djaména, leur détermination à relancer les économies respectives, dans le cadre d'une stratégie commune d'urgence de sortie de crise.

S'agissant du Congo, les négociations évoluent en toute transparence.

Un mémorandum de politique économique et financière 2018 - 2021 a été adressé au FMI.

Le budget de l'Etat pour 2019 a été élaboré sous le regard attentif de cette institution.

L'étude diagnostique sur la gouvernance et la corruption a été réalisée.

La loi portant création de la Société nationale des pétroles du Congo a connu des aménagements pour tenir compte des exigences du FMI.

La restructuration de la dette fait l'objet d'un traitement encourageant, appuyé par des échanges réguliers avec nos créanciers.

L'audit en cours sur la dette intérieure rendra plus crédibles les titres, la validité des créances et la sincérité du service fait.

Un travail important a été accompli pour rendre soutenable notre dette. Les obstacles sont en train d'être levés sur la voie menant à la Facilité élargie de crédit.

Les dispositions sont prises pour accélérer les réformes au sein du secteur productif et maximiser les recettes hors pétrole.

Le principe de la création d'une entreprise dans les meilleurs délais reste à parfaire, pour faciliter l'amélioration du climat des affaires.

Au niveau sectoriel, l'agriculture bénéficie d'une attention particulière, à l'effet de soutenir la production vivrière et infléchir la courbe de notre dépendance alimentaire.

La construction en cours d'un débarcadère moderne au port de Yoro permettra de revitaliser l'activité de

e la Nation devant le parlement réuni en Congrès



pêche fluviale.

Dans sa vocation de transit et d'épine dorsale de l'économie nationale, le Chemin de fer Congo-Océan a repris du service.

Le port de Pointe-Noire a enregistré la construction d'un parc à bois moderne et des travaux de renforcement de ses capacités en postes d'acostage.

La société aérienne Ecair a entrepris la maintenance des avions et la réhabilitation des équipements, en vue du redémarrage de ses activités.

Le réseau routier permet de joindre tous les chefs-lieux des départements.

Les départements de la Sangha et de la Likouala sont à présent reliés avec la mise en service de la route Pokola - Eryellé.

Les travaux d'entretien et de réhabilitation des tronçons défectueux sur les routes nationales s'exécutent à un rythme modulé par les rigueurs de la conjoncture actuelle.

A Brazzaville, les conditions de mobilité et de desserte des quartiers de Baongo et Makélékélé se sont améliorées avec la mise en circulation du tronçon Case De Gaulle - Pont du Djoué. Tout comme se poursuit le traitement définitif des érosions à Ngamakosso. A l'évidence, la lutte contre les glissements de terrain nécessite une riposte atténante à la stabilisation des sols. La célébration de la Journée de l'arbre, le 6 novembre de chaque année, constitue une opportunité de choix pour la reconstitution du couvert végétal national.

Fidèle à sa politique de reboisement, notre pays a réalisé, en 2018, plus de deux millions d'hectares de forêts aménagées, atteignant ainsi une superficie totale de près de sept millions d'hectares.

Néanmoins, la contribution de la forêt à la richesse nationale est en deçà du niveau préconisé.

La gestion forestière doit être mieux organisée, au regard de nos immenses potentialités.

Le Congo maintient son leadership dans la conservation de la biodiversité, ce qui offre une bonne perspective de préservation des trente milliards de tonnes de carbone séquestrées par des tourbillères étendues sur 145 000 kilomètres carrés.

A son actif, notre pays compte actuellement cinq cimenteries. L'ère du sac de ciment vendu à 12 000 francs CFA, pendant l'époque des pénuries, relève désormais du souvenir. Celui-ci est ramené à 3 000 francs CFA.

La Société de recherche et d'exploitation minière a mis en service la ligne de production de cuivre, dans la zone de MFouati/Boko-Songho.

L'exportation récente et à titre expérimental du fer de Mayoko densifie les perspectives d'entrée du Congo dans le cercle des pays producteurs de ce minerai.

Pour soutenir l'activité industrielle qui se dessine, notre pays a signé un accord cadre, le 5 septembre 2018, à Pékin, pour le développement de la zone économique spéciale de Pointe-Noire.

Les enquêtes parcellaires sont en cours d'exécution afin de libérer le périmètre d'implantation retenu.

En lien avec cette avancée, une formation aux

métiers de la construction et des travaux publics a été ouverte au bénéfice de trois cent cinquante jeunes.

Au terme d'un protocole d'accord entre l'Etat et certains partenaires comme la société Eco Oil Energie, une usine de montage de tracteurs et autres matériels agricoles sera érigée dans la zone économique spéciale de Maloukou.

L'année 2018 a connu l'adhésion du Congo à l'Organisation des pays producteurs de pétrole. Il est devenu le 7e pays africain et le 15e au monde à rejoindre l'Opep.

En se plaçant parmi les leaders mondiaux, le Congo est appelé à assumer de nouvelles responsabilités dans la prise de décisions conjointes sur les quotas de production et les prix de vente de pétrole.

L'on se désolé des perturbations observées dans l'approvisionnement du marché intérieur en produits pétroliers.

En retour, il est loisible de noter la stabilité des prix à la pompe, maintenue depuis plus d'une décennie par les pouvoirs publics.

La fourniture de l'électricité connaîtra le lancement, en 2019, de la troisième turbine de cent soixante-dix mégawatts par la Centrale électrique du Congo.

La ligne Moukoulou - Mayéyé a été mise en exploitation. Les travaux engagés entre Owando et Makoua ainsi que entre Oyo et Mossaka s'exécutent de manière satisfaisante.

L'électrification des communautés rurales se poursuivra sur les lignes déjà en construction, en l'occurrence :

Djambala - Lékana ; Ollombo - Abala ; Gamba - Ongogni ; Abala - Allembé.

Le secteur de l'énergie ne peut persister dans la fourniture discontinue de l'électricité, au gré d'une production bien insuffisante au regard de nos besoins de développement. Ce défi sera relevé pour une électricité de qualité.

L'interconnexion en fibre optique est effective entre le Congo et le Gabon et connaîtra une extension vers le Cameroun et la République centrafricaine.

En matière de grands travaux, le gros œuvre des deux tours jumelles de trente étages du centre d'affaires de Mpila est terminé.

La construction de l'Institut technologique d'Oyo, réalisée dans le cadre de la coopération économique entre la Chine et le Congo, est achevée.

Les travaux du nouveau siège du parlement, don du gouvernement chinois, affichent l'achèvement du gros œuvre des deux pavillons devant abriter l'Assemblée nationale et le Sénat.

Mes chers compatriotes ;

Le volet social constitue l'un des piliers de notre marche vers le développement.

La refondation du système de sécurité sociale est en quête d'un nouveau souffle. Les organismes de gestion des nouveaux régimes attendent leur mise en place.

Les caisses de sécurité sociale doivent être soutenues. Je demande au gouvernement de faire preuve d'ingéniosité pour un début d'apurement de la dette de l'Etat inhérente aux cotisations sociales.

Dans ce registre, il nous faut également rendre

opérationnel, à partir de 2019, même par paliers successifs, le régime de l'assurance maladie.

Le système de santé en tirera profit et consolidera ses acquis qui se sont traduits en 2018 par, notamment :

- la revitalisation des districts sanitaires ;
- le déploiement judicieux du personnel de santé ;
- la mise en fonctionnement des services de l'Unité d'hémodialyse à l'hôpital général Edith-Lucie-Bongo-Ondimba pour les cas d'insuffisance rénale ;
- l'installation d'un laboratoire ultra-moderne au centre antituberculeux de Brazzaville ;
- le renforcement des relations avec le Fonds mondial pour la mise à disposition des antirétroviraux ;
- la densification de la riposte vaccinale contre certaines épidémies.

Le développement social passe aussi par la protection de la famille et de l'enfance en difficulté. Pour cela, le projet Lisungi mérite nos égards pour ses résultats prometteurs.

Le groupe éligible de bénéficiaires, en file d'attente, est passé de quinze mille à soixante-sept mille neuf cents ménages sélectionnés, entre 2014 et 2017, dans les départements de Pointe-Noire, du Niari, du Pool, de Brazzaville, de la Cuvette et des Plateaux.

Depuis 2015, près de dix mille familles vulnérables reçoivent une assistance financière octroyée par ce système de filets sociaux. En 2019, Lisungi prévoit de soutenir huit mille projets générateurs de revenus.

Je demande au gouvernement d'accorder toute son attention à la mise à disposition des fonds nécessaires au passage graduel de ce projet à l'échelle, à partir de 2019.

Tout en concentrant les axes d'effort sur la création des richesses, le Plan national de développement 2018 - 2022 porte un intérêt particulier à la construction et la valorisation du capital humain.

La rentrée académique, pour certaines filières de l'Université de Kintélé, est envisagée pour 2019.

L'ouverture des établissements d'excellence, des lycées départementaux de Ouesso, Djambala, Madingou et Sibiti, a fortement contribué à l'amélioration des résultats aux différents examens d'Etat.

Le double défi de l'équipement de nos écoles en tables-bancs et de la résorption du déficit en personnel enseignant appelle à plus d'effort de notre part.

En dépit du contexte difficile lié à la conjoncture de crise, il est heureux de noter que, comme par le passé, nous abordons la nouvelle année sans arriérés de salaires, en ce qui concerne la Fonction publique.

L'indice de solde des agents de l'Etat reste maintenu à 300, malgré la morosité de la situation économique et financière.

Le crédo directeur, pour la nouvelle année, reste le travail, dans l'éthique et la discipline. Source de richesse, il demeure la pierre angulaire de notre sortie de crise.

Les conseils de discipline doivent statuer sur les attitudes réfractaires au travail. Les contrôles inopinés doivent devenir systématiques dans la Fonction publique, pour éradiquer les fraudes, les tricheries et les autres cas de malveillances.

A titre d'illustration, le recensement physique des agents civils de l'Etat révèle que :

4 525 agents civils de l'Etat non identifiés figurent dans le fichier de la solde et perçoivent indûment le salaire ; 11 587 agents, sortis de leurs corps d'origine, continuent de bénéficier illicitement des primes et indemnités spécifiques liées à ces secteurs ; 3154 agents perçoivent toujours des indemnités liées à des fonctions qu'ils n'exercent plus ; 1 430 agents exercent cumulativement un autre emploi dans le secteur privé. De telles pratiques, qui se complètent par tant d'autres bien connues, grèvent lourdement les finances publiques et appellent des sanctions rigoureuses.

La législation et la réglementation en vigueur doivent s'appliquer avec fermeté, contre toutes ces dérives.

Des directives ont été données au gouverne-

ment pour la prise des mesures appropriées, à l'effet de traiter, sans atermoiement, les irrégularités constatées.

Mes chers compatriotes ;

Aucun pays désireux de se développer, y compris en participant à l'économie mondiale, ne saurait rester replié sur sa souveraineté.

Grâce à un environnement socio-politique apaisé, le Congo est aujourd'hui un pôle de stabilité en Afrique centrale.

Notre constellation diplomatique est adossée sur un faisceau de rapports de bon voisinage au sein de la Commission économique et monétaire de l'Afrique centrale ainsi que de la Commission économique des Etats de l'Afrique centrale.

Les relations d'amitié et de coopération, qui unissent nos différents Etats, se renforcent mutuellement. Les communautés congolaise et étrangère cohabitent en bonne intelligence au Congo.

L'intégration sous-régionale en Afrique centrale demeure le leitmotiv de notre action, en faveur de la paix et de la sécurité. Notre pays a été porté à la tête de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs.

En première ligne des initiatives de restauration de la paix, le Congo apporte activement son appui aux pays frères d'Afrique, en proie à des crises socio-politiques persistantes.

En coordination avec les Nations unies et l'Union africaine, le Congo prône le dialogue et la réconciliation pour la résolution des conflits armés.

Notre pays a mené des actions d'envergure lors des rencontres internationales, notamment :

- la réunion de concertation des chefs d'Etat et de gouvernement de la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale, le 29 janvier 2018 à Addis-Abeba, en marge du 30e sommet ordinaire de l'Union africaine ;
- le sommet tripartite de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, consacré à la situation sécuritaire dans cet espace, le 14 février 2018 à Kinshasa ;
- la création de la zone de libre échange continentale africaine, le 21 mars 2018 à Kigali, au Rwanda, pour favoriser le développement du commerce intra-africain ;
- la visite du roi du Maroc, lors du sommet de la Commission climat du Bassin du Congo, en avril 2018 à Brazzaville ;
- la conférence internationale sur la Libye, à l'initiative du président Emmanuel Macron, le 29 mai 2018, à Paris ;
- notre propre visite d'Etat en République Populaire de Chine, en marge du Forum sur la coopération sino-africaine, en septembre 2018 ;
- le 17e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'Organisation internationale de la francophonie, les 11 et 12 octobre 2018 à Erévan, en Arménie ;
- la session extraordinaire des chefs d'Etat et de gouvernement de la Cémac, le 25 octobre 2018 à N'Djaména, sur la situation économique de la sous-région ;
- la cérémonie commémorative du centenaire de l'Armistice et le forum de Paris sur la paix et la sécurité, le 11 novembre 2018.

Cette évocation succincte met en exergue l'intensité de nos efforts diplomatiques au bénéfice du Congo, de l'Afrique et du reste du monde, depuis plus d'un demi siècle.

Voilà soixante ans que le Congo assume son destin, en tant que République.

Avec méthode, avançons sur le chemin de la relance de notre économie, par le travail.

Il nous faut transformer les temps actuels en levier de prospérité pour demain.

Il est essentiel de refuser les impatiences pour ne pas plonger dans des options aventureuses et sans issue.

Dans la foi et l'espérance en un avenir radieux, Je souhaite, à tout notre peuple et à vous-mêmes ici présents, une bonne et heureuse année 2019.

Que chaque Congolaise et chaque Congolais élèvent ces vœux au diapason d'un nouveau pari personnel et d'un nouvel engagement collectif pour un Congo apaisé et solidaire, dans l'unité, le travail et le progrès.

Vive la République ! Vive le Congo !

Je vous remercie.

VATICAN

Le pape François prie pour les élections en RDC

Le souverain pontife a prié dimanche pour la République démocratique du Congo (RDC) et appelé tous les acteurs à assurer un déroulement «régulier et pacifique» des élections historiques déjà plusieurs fois reportées.

«Nous prions ensemble pour tous ceux qui, en République démocratique du Congo, souffrent à cause de la violence et d'Ebola», a déclaré le pontife argentin devant des milliers de fidèles réunis sur la place Saint-Pierre pour la prière de l'angélus. «J'espère que tous s'em-

«J'espère que tous s'emploient à maintenir un climat pacifique qui permette un déroulement régulier et pacifique des élections»,

ploient à maintenir un climat pacifique qui permette un déroulement régulier



et pacifique des élections», a-t-il ajouté avant d'inviter la foule à prier un «Ave Maria» à cette intention.

En RDC, les files d'attente grossissaient au fil de la journée dans les bureaux de vote, pour des élections marquées

par un espoir de changement, la peur de nouvelles violences et des problèmes techniques. Un premier rapport partiel

des observateurs de l'Eglise catholique, très puissante dans le pays, a fait état de retards, d'incidents et même d'installations de bureaux de vote dans des «lieux prohibés». Trois fois reportées, ces élections générales à un tour doivent désigner le successeur du président Joseph Kabila, au pouvoir depuis l'assassinat de son père en janvier 2001. Ce pourrait être la première transmission pacifique du pouvoir d'un président à l'autre depuis l'indépendance en 1960.

Le scrutin a, en revanche, été reporté à mars dans la région de Beni-Butembo (est), officiellement pour des raisons sécuritaires (tueries de civils) et sanitaires (une épidémie de fièvre hémorragique Ebola a déjà tué trois cent soixante personnes).

AFP

ÉLECTIONS EN RDC

Des couacs signalés dans l'organisation

S'il est vrai que globalement, les opérations de vote se sont bien déroulées sur l'ensemble du territoire national, il est tout aussi vrai que dans certains endroits, l'on a décelé quelques failles qui, en amont, relativisent d'ores et déjà la fiabilité des résultats.

A Kinshasa déjà, plusieurs témoins des partis politiques n'ont pas eu accès dans certains bureaux de vote, à en croire le candidat à la présidentielle Félix Tshisekedi qui s'exprimait ce 30 décembre, au sortir du centre de vote du collège Bonsomi, à N'Djili. Il a également déploré le retard pris par certains bureaux avant de donner le go des opérations de vote pendant qu'ailleurs, précisément dans l'arrière-pays, l'on rapportait que certains chefs des centres avaient eu du mal à démarrer les machines à voter. « A Inongo, on a reçu des messages alarmants où on a trouvé le chef de centre en train de voter plusieurs fois pour Shadary et il a été démasqué puis arrêté. Toujours à Inongo, dans trois machines à voter quand la population vote le numéro 20, c'est le nom de Shadary qui sort. À Bukavu, on limite la liste des candidats au centre de Panzi, les machines s'arrêtent au numéro 30, donc si vous êtes candidat député avec un numéro au-delà de 30, vous avez perdu », a, pour sa part, dénoncé Vital Kamerhe, le directeur de campagne de Félix Tshisekedi.

Dans certains bureaux de vote, à Kinshasa et dans l'arrière pays, il est fait état de la seule présence des témoins du Front commun pour le Congo qui, dans la plupart des cas, n'ont pas reçu la formation requise pour assumer pleinement leur statut. Au lycée Kingasani 2, le chef du bureau de vote se plaignait, à

quelques heures de la clôture du vote, de n'avoir toujours pas reçu la liste des témoins accrédités. Certains témoins de regroupements politiques ne trouvant pas leurs noms repris sur la liste de la Commission électorale nationale indépendante (Céni) ont simplement regagné leurs domiciles respectifs.

Un simulacre d'élections à Beni et Butembo

Entre-temps, l'on apprend que les villes de Beni et Butembo (Nord-Kivu), dont les circonscriptions ont été écartées du jeu électoral, ont décidé d'organiser un vote manuel afin de contourner la décision de la

d'exprimer leur désapprobation à la décision de la Céni reportant à mars 2019 les élections dans ces deux villes du Nord-Kivu pour des raisons sanitaires et sécuritaires. « Les habitants démontrent simplement qu'ils avaient besoin des élections, même si on leur a privé de ce droit. C'est une profonde expression de soif de changement », a ajouté une source locale. A Kolwezi, certains électeurs ont carrément décidé de déchirer les listes électorales affichées au centre Garengaze après avoir cherché en vain leurs noms. Et Félix Tshisekedi de lâcher : « Il faut se poser la question de savoir si tout ça n'est pas organisé

« Une fois fini le vote, les résultats vont être transmis à la Céni. Ce sont des élections libres et transparentes »

Céni reportant les élections dans cette partie du pays au mois de mars 2019. Un simulacre de vote du président de la République, des députés nationaux et provinciaux a, en effet, été organisé aux ronds points Mutiri, Mutsanga et Katwa où l'on a signalé un fort engouement. Ces électeurs de circonstance ont utilisé des papiers comme bulletins, ainsi que des sacs vides comme urnes. « Une fois fini le vote, les résultats vont être transmis à la Céni. Ce sont des élections libres et transparentes », a confirmé Paluku Mukokoma, un habitant du quartier Mutsanga. Une façon pour les habitants de Beni et Butembo

pour que demain ça soit annulé pour qu'on redonne une ou deux années à ce régime qui va encore prétexter évidemment le budget et prendre tout le temps qu'il faut. Nous ne l'accepterons pas ».

A noter qu'aux législatives nationales, 15 358 candidats vont disputer les 500 sièges et 19 640 candidats à la députation provinciale pour 715 sièges. Près de trente-neuf millions d'électeurs pourront accomplir leur devoir civique sur plus de quarante millions attendus. Ceux de Beni et Butembo, dans le Nord-Kivu, et de Yumbi dans le Maï-Ndombe voteront en mars 2019.

Alain Diasso

MESSAGE À LA NATION

Joseph Kabila se félicite de l'appropriation du processus électoral par les Congolais

Pour le président de la République sortant, la République démocratique du Congo (RDC) montre à suffisance, à la face du monde, l'affirmation de sa volonté de consolider sa souveraineté.

S'exprimant le 29 décembre, à la veille des élections présidentielle, législatives nationale et provinciales, dans le cadre de son message de nouvel An, Joseph Kabila s'est félicité de l'appropriation complète du processus électoral par les Congolais eux-mêmes, affirmant à la face du monde leur volonté de consolider leur souveraineté. « Le peuple est demeuré maître de son processus. Ainsi, il aura prouvé à la face du monde qu'il connaît les vrais enjeux de ces élections : ceux de l'affirmation de sa dignité et de la consolidation de sa souveraineté », a-t-il déclaré, fier de constater que le troisième cycle électoral que connaît la RDC soit entièrement

financé par son pays.

Rappelant, par ailleurs, les règles de jeu aux différents candidats qui, visiblement, ne semblent pas encore cerner le rôle combien important que joue la Commission électorale nationale indépendante dans le processus électoral, Joseph Kabila a tenu à remettre la Centrale électorale sur son piédestal en tant que seul pouvoir organisateur des élections : « La Constitution ne confère la compétence d'organiser les élections et d'en publier les résultats qu'à la Commission électorale nationale indépendante, et in fine à

la Cour constitutionnelle », a-t-il indiqué. Il a, en outre, accordé la grâce à une catégorie de prisonniers dont les identités ne sont pas encore connues.

Ce dimanche 30 décembre, le président de la République a accompli, à l'instar de ses compatriotes, son devoir civique en allant voter au centre érigé à l'Institut de la Gombe flanqué de son épouse, Marie-Olive Lembe, sa sœur, Jaynet Kabila, et de son fils, Laurent-Désiré Kabila.

A.D.

MÉRITE

Le Groupe Afrique de l'Unesco distingué par le Cercle d'études scientifiques Rayer

C'est pour services exceptionnels rendus à la collectivité humaine que le Cercle d'études scientifiques Rayer (CESR), sous le parrainage de Thierry Rayer, a remis tout récemment à Paris (France) un prestigieux diplôme au groupe Afrique de l'Unesco présidé par le Dr Oumar Keita, également ambassadeur de la délégation du Mali auprès de l'Unesco.

L'acte de remise a été posé par Jean Paul de Bernis, président de l'Académie de Mérite et dévouement français, à l'occasion de la conférence « *Les découvertes universelles de l'interprétation de l'œuvre d'exception de Constantin Brancusi à partir du baiser de 1905, rassemblant toutes les grandes réalisations de l'humanité* ». Cette conférence s'est tenue au Cercle des Délégués à l'Unesco (Paris), en présence de l'ambassadeur délégué permanent du Royaume d'Arabie saoudite auprès de l'Unesco, Ibrahim Albalawi, et de nombreuses personnalités.

La conférence a présenté les découvertes exceptionnelles de Thierry Rayer, président du CESR, à savoir la méthodologie universelle pour décrypter l'art, celle qui a permis l'interprétation de l'œuvre de Constantin Brancusi, qui crée de nombreuses correspondances entre les différentes cultures de la planète et rassemble les grandes réalisations de l'humanité. Le CESR étant créé afin de réaliser des études sur le patrimoine de chaque pays et d'établir un inventaire mondial du patrimoine de l'humanité qui correspond à cette méthodologie.

A l'initiative de Thierry Rayer, ce diplôme a déjà été décerné en 2018 à la Maison de couture Jeanne Lanvin, au siège de Lanvin ; la Société de biologie, à l'Académie nationale de médecine ; à



La cérémonie de remise du diplôme au Groupe Afrique de l'Unesco / crédit photo Boubou Touré

Brigitte Macron pour l'élégance qu'elle incarne et qui contribue au prestige de la France à l'étranger. Au printemps prochain, il sera décerné au Prince Jean de France, Duc de Vendôme et à Jeanne d'Hauteserre, maire du 8e arrondissement de Paris.

Quant à l'Académie Mérite et dévouement français, elle est fondée en 1957 par le général Flipo, déclarée selon la Loi de 1901 à la préfecture de Paris. Cette académie a pour but de favoriser et récompenser les personnes qui, tant en France qu'à l'étranger, ont des activités susceptibles de contribuer au prestige de la France sur le plan

artistique, culturel, littéraire, scientifique, sportif, social, humanitaire, bénévole, ...

Son comité d'honneur est composé de soixante personnes (ayant toutes reçu la Grande médaille d'Or). Il s'agit, entre autres, de Hélène Carrère d'Encausse (secrétaire perpétuelle de l'Académie française) ; David Douillet et André Rossinot (anciens ministres) ; général Cuhe (ancien chef d'état-major de l'armée de terre et ancien gouverneur des Invalides) ; Amiral J.P. Turc, ... Et quelques noms des disparus, tels que Charles Aznavour, la maréchale de Lattre de Tassigny, les généraux

Jacques Massu et Jean Combette et Abbé Pierre (Grand-croix de la légion d'honneur), Louis Leprince Ringuet (Grand-croix de la légion d'honneur-Académie française et Académie des sciences) ; Alain Decaux (ancien ministre et Académie française) ; Maurice Genevoix (Grand-croix de la légion d'honneur et Académie française) ; Sylvain Floirat (PDG Matra), Bertrand Peugeot (PDG Peugeot SA), Paul Berliet (PDG).

Les grandes lignes de la charte du CESR

Les grandes lignes de la charte du

CESR, a indiqué Chrystelle Vidament, son secrétaire général, sont, entre autres, décrypter l'art de la période de l'antiquité à la renaissance par ses études réalisées avec une méthode scientifique à l'image de l'interprétation de l'œuvre exceptionnelle de Constantin Brancusi ; ...

Les besoins du Cercle se traduisent aujourd'hui par des compétences scientifiques et culturelles de tous pays confondus qui collaborent aux côtés du Cercle en lui signalant des patrimoines à étudier ; des locaux afin de permettre d'accueillir les partenaires, les institutionnels et toute personne qui travaillera aux côtés du Cercle ; des adhésions pour participer aux recherches scientifiques du Cercle.

Ainsi, s'engager aux côtés du Cercle, c'est permettre d'inviter l'humanité à une lecture universelle des œuvres d'art ; de créer des ateliers découvertes de la méthodologie pour le jeune public en laissant ainsi une trace pour les générations futures ; de réaliser des partenariats étudiants/écoles/associations ; d'enrichir les conférences culturelles d'ambassades, de délégations auprès de l'Unesco, de musées, de centres culturels ; et d'apporter une expertise du patrimoine et d'enrichir la politique d'acquisition d'œuvres d'art de différentes institutions, fondations, musées...

Bruno Okokana

VIE DES CLUBS

L'AC Léopards a un nouveau président

Martin Gilles Otto Domoraud, élu en son absence au cours d'une assemblée générale extraordinaire, le 22 décembre à Dolisie, succède au colonel Rémy Ayayos Ikounga à la tête de l'équipe.

Né en France d'origine ivoirienne, Martin Gilles Otto Domoraud, seul candidat à la présidence de l'AC Léopards, a été élu à l'unanimité par les cent soixante-quinze participants à l'assemblée générale. Footballeur professionnel, il a été formé à Strasbourg et a joué aussi en Grèce, avant de mettre fin à sa carrière aux Etats-Unis pour devenir agent des matchs Fifa. Marié à une Congolaise, le nouveau président de l'AC Léopards est père de quatre enfants. Absent à Dolisie au moment de son élection, il a été représenté par Landry Bikaye. Martin Gilles Otto Domoraud a été contacté par l'ancien président, le colonel Rémy Ayayos Ikounga, pour lui succéder à la tête du club, a assuré le représentant de ce dernier aux assises, François Serge Bouka.

Outre l'élection du président du club, l'assemblée générale extraordinaire élective a mis en place un conseil d'administration composé de soixante-dix-neuf membres ; un bureau exécutif de quinze membres ; la section football de sept membres et le commissariat aux comptes. Quant aux autres sections telles que le handball, le volleyball et l'athlétisme, les postes sont à pouvoir. A l'endroit de la section football, locomotive du club AC Léopards, certaines recommandations ont été formulées, notamment la finalisation des formalités de qualification des joueurs, la mise en place d'une commission pour la révision des statuts du club, la revitalisation des organes, la collecte des informations nécessaires exhaustives relatives aux statuts des joueurs qui quittent le club, l'institution d'un partenariat avec d'autres clubs en dehors du Congo, la redéfinition des commissions locales.

En reconnaissance des efforts fournis par le colonel Rémy Ayayos Ikounga pour le rayonnement de l'AC Léopard tant au plan national qu'international, l'assemblée générale extraordinaire l'a élevé au rang distinctif de membre d'honneur.

Max Ferhynel Poudi

VIE SYNDICALE

Augustine Taty N'tsitou appelle à poser les jalons de la future action de son organisation

Le 27 décembre, à l'Hôtel de ville de Brazzaville, la présidente du Comité interprofessionnel des femmes syndicalistes des municipalités et des administrations publiques (Cifsmap) a exprimé, au cours d'une assemblée générale, le besoin de définir ensemble les axes de leur parcours.

Dans son discours d'ouverture, la secrétaire générale de la mairie de Brazzaville, Nkoy Ntsan, a apporté quelques précisions : « Nous sommes ici, pas seulement pour l'intérêt des femmes mais, pour les intérêts des travailleurs quels qu'ils soient. Vous êtes des femmes organisées, cependant, vous ne pourrez jamais accepter que quelques injustices se fassent ou se déroulent devant vous,

si les victimes sont hommes ou femmes. Donc, vous êtes ici pour la défense de tous les travailleurs, c'est ça la parité que nous réclamons ».

Intervenant ensuite, la présidente du Cifsmap, Augustine Taty N'titou, a rendu compte du chemin parcouru pour que la ligue syndicale obtienne une reconnaissance internationale. « J'imagine votre joie et votre fierté d'apprendre que notre pays vient d'intégrer l'International des services publics (ISP), depuis le 15 novembre 2018 par le Conseil exécutif de l'ISP à Genève (Suisse). Ce qui vous donne un outil supplémentaire sur lequel vous pouvez compter pour faire entendre la voix du Congo

au-delà de nos frontières. Pour dire vrai, le combat n'a pas été aisé », a-t-elle déclaré.

Enfin, au nom de toutes ses camarades de la ligue syndicale, Charly Obsess a remercié la présidente pour s'être battue pour la cause nationale et celle de faire accepter le Cifsmap dans l'arène internationale. « Vous avez fait votre devoir, pour le reste, vous pouvez compter sur nous, notre action sera fondée sur les concepts suivants : volonté, dynamisme et patriotisme », a-t-elle poursuivi. L'ouverture de cette assemblée générale a donné également lieu à l'affectation du bâtiment qui abrite le siège du Cifsmap basé dans l'enceinte de la mairie.

Guillaume Ondzé

ZONE MILITAIRE DE DÉFENSE N° 2

Prise de commandement du colonel Brice Constant Patrick Damien Mandzondzo

La cérémonie d'intronisation du nouveau commandant de la zone a eu lieu le 27 décembre, au boulevard du 24-mai 1934 de Dolisie, chef-lieu du département du Niari.

« Officiers, sous-officiers et hommes de rang de la zone militaire de défense n°2, à compter de ce jour, vous reconnaissez comme commandant de défense de la zone militaire n°2, Brice Constant Patrick Damien Mandzondzo. Vous lui obéirez en tout ce qu'il vous commandera pour l'intérêt du service et l'observation des lois de la République pour le succès des Forces armées congolaises,

conformément à la Constitution », a déclaré le général de division Guy Blanchard Okoi, chef d'état-major général des Forces armées congolaises, présidant la cérémonie.

Le colonel Brice Constant Patrick Damien Mandzondzo remplace Charles Victoire Bantadi, appelé à d'autres fonctions.

Au terme de la cérémonie sous un soleil brûlant, le général Guy Blanchard Okoi a ordonné un défilé militaire auquel une dizaine de carrés a martelé le macadam du 24-mai 1934.

Max Ferhynel Poudi

VIE DES INSTITUTIONS

Les nouveaux membres de la Haute Cour de justice et de la Cour constitutionnelle installés

Nommés par décrets n°2018-452 et 453 du 14 décembre 2018, les nouveaux membres des deux institutions ont prêté serment, le 28 décembre à Brazzaville, devant le parlement réuni en Congrès, dirigé par le président de l'Assemblée nationale, Isidore Mvouba.

Ils sont au total trente-six cadres congolais, hommes et femmes, qui vont dorénavant présider à la destinée de la Haute Cour de justice. Ils viennent de la Cour suprême, du Sénat et de l'Assemblée nationale. Pour le compte de la Cour suprême, ils sont au nombre de dix-huit dont trois femmes. Dans cette équipe dirigée par Henri Bouka, l'actuel premier président de la Cour suprême, il y a un procureur général de droit, Georges Mouyabi, deux avocats généraux et six juges titulaires, parmi lesquels une femme, Hélène M'Baki-Koumba. Dans les huit membres qui restent, l'on note trois juges suppléants et cinq membres de la Commission d'instruction au nombre desquels deux femmes. Au titre du Sénat, neuf sénateurs sont désignés pour siéger aux côtés des magistrats. Ils sont, au total, quatre juges titulaires, quatre juges suppléants et un membre de la Commission d'instruction. Dans ce groupe, trois femmes ont fait leur percée, Joséphine Mountou Bayonne, Pauline Angandi et Jeanne Françoise Leckomba Loumeto Pombo.

Pour ce qui concerne l'Assemblée nationale, neuf députés sont promus. Comme au Sénat, ils sont quatre juges titulaires, quatre juges suppléants et un membre de la Commission d'instruction. Trois femmes font aussi partie du nombre, à savoir Ma-

riane Nkouka-Manganga Yogo, Adélaïde Rufine Chisso et Théodorine Kolelas Miakongo.

En rappel, la Haute Cour de justice a pour missions cardinales, entre autres, celle de juger les hauts dignitaires de l'Etat ayant commis des délits ou infractions pénales, allant jusqu'au détournement des fonds publics.

Trois nouveaux conseillers font leur entrée à la Cour constitutionnelle

Le mandat des membres de cette institution étant arrivé à terme, le président de la République a publié, le 14 décembre, un nouveau décret portant nomination des nouveaux membres. L'équipe dirigeante n'a pas été changée. Auguste Iloki a été reconduit à son poste de président. Les deux femmes, Delphine Edith Adouki et Nadia Josiane Macosso, sont toutes reconduites. Trois nouveaux membres ont fait leur entrée au sein de l'institution. Il s'agit du Pr Placide Moudoudou, au titre du président de l'Assemblée nationale, de Norbert Elenga et Essamy Ngatsé, pour le compte de la Cour suprême. Après avoir prêté serment, les nouveaux membres de la Cour constitutionnelle ont été installés dans leurs fonctions par le directeur de cabinet du président de la République, Florent Ntsiba. En dehors des membres, le chef de l'Etat a nommé aussi un

nouveau secrétaire général de la Cour constitutionnelle, Antonin Mokoko.

A l'image de la Haute Cour de justice, la Cour constitutionnelle dispose, elle aussi, des missions cardinales. Elle est la haute juridiction de l'Etat en matière constitutionnelle, juge de la constitutionnalité des lois, des traités et accords internationaux. La Cour constitutionnelle est l'organe régulateur du fonctionnement des institutions et des activités des pouvoirs publics et assure la protection des droits et libertés fondamentaux du citoyen. Elle veille à la régularité de l'élection du président de la République, examine les réclamations et proclame les résultats définitifs du scrutin, veille à la régularité des opérations de référendum et en proclame les résultats définitifs, juge les contentieux des élections législatives et sénatoriales. Cette institution donne aussi des avis de conformité avant la promulgation des lois organiques ou la mise en application du règlement intérieur de chaque chambre du parlement. Elle peut également être saisie pour mauvaise interprétation des dispositions constitutionnelles. En cas de décès ou d'indisponibilité du président de la République, cette Cour a le pouvoir de désigner le président de la République par intérim.

Firmin Oyé

LIVRE

Léo-Cady Kakama publie « Cheveux crépus d'excellence ! »

L'ouvrage de cent trente-six pages, paru aux Editions Kakama, « Accroche-toi », offre aux lecteurs un guide pratique et manuel de conscientisation à la sagesse « Kimuntu » face aux aliénations non seulement mentales mais également physiques des porteurs de cheveux crépus.

« Cheveux crépus d'excellence » est passé sous silence lors de sa parution en France. Et pourtant, du côté du Congo, plus exactement à Pointe-Noire, l'engouement pour ce guide pratique capillaire écologique a été immédiat auprès des jeunes et enseignants chercheurs, à en croire la distribution assurée sur place par la Librairie Paillet.

De quoi parle ce livre ?

A priori, l'auteure s'évertue à faire aimer le cheveu crépu et propose des solutions pour l'hydrater car, il est sec, fin et s'étouffe en boucles compactes très serrées. De surcroît, il pousse en spirale et sort couché sur le cuir chevelu, contrairement au cheveu lisse qui pousse tout droit. En dehors des caprices de ce cheveu, Léo-Cady Kakama est dans l'état d'esprit de vouloir sortir les femmes noires et métissées des fastidieux diktats de beauté quant aux critères standards comme les cheveux longs, lisses et brillants.

« Dans ce livre, le lecteur peut aller directement au chapitre de son choix », conseille-t-elle. Et d'expliquer qu'elle distille des



conseils d'accompagnement pour obtenir de beaux cheveux sains. Elle enseigne également les méthodes d'apprentissage pour effectuer des tresses et propose différents modèles de coiffures dédiés aux cheveux naturels. Enfin, par ses illustrations et les fiches mnémotechniques, le livre invite à la découverte des différentes plantes du Bassin du Congo aux vertus thérapeutiques. « De quoi susciter un réel besoin d'appartenance au collectif de recherches de solutions capillaires propres aux Africains », concède l'auteure.

Entre deux coupes de Noël et du Nouvel An, la diaspora découvre cet ouvrage à point nommé, juste avant les prochaines tables rondes sur le Nappy / « Naturel Happy », la fierté des origines et de l'identité au Salon du Livre Paris de mars 2019.

Marie Alfred Ngoma

RÉFLEXION

Et 2019 sera ...

Bien malin est celui qui, au seuil de cette nouvelle année, peut dire avec certitude ce qu'elle réservera à l'espèce humaine. Mais c'est pourtant à cet exercice pour le moins difficile qu'il importe, au plus haut point, de procéder dans le moment très particulier que nous vivons si l'on veut anticiper les effets négatifs ou positifs des événements à venir. D'où cette réflexion qui ne prétend évidemment pas prédire le futur, mais qui vise simplement à en dessiner les grandes lignes tout en sachant que la nature humaine étant imprévisible, ces mêmes lignes peuvent bouger dans un sens différent.

1-La bataille contre le dérèglement climatique et la dégradation de l'environnement qui en résulte s'imposera vraisemblablement en 2019 comme l'enjeu majeur des décennies à venir. Ceci parce que les catastrophes naturelles générées directement ou indirectement par la suractivité humaine se multiplieront tout au long de l'année, provoquant une mobilisation de l'opinion publique mondiale qui, elle-même, ouvrira les yeux des Grands de ce monde qui en

nient aujourd'hui l'impact ou qui se répandent en nobles discours sans vraiment se mobiliser. L'année qui débute pourrait bien être dans ce domaine une année charnière.

2-Les tensions entre les nations dominantes de la communauté mondiale ne feront très probablement que s'aggraver tout au long de l'année. Ceci parce que la montée en puissance de la Chine, de la Russie et de l'Inde sur la scène internationale remet en question l'équation stratégique née des deux guerres mondiales du siècle précédent. Dirigée peu ou prou jusqu'à présent par les puissances occidentales, la gouvernance internationale va se trouver remise en question par le repli au moins temporaire de l'Amérique de Donald Trump et par l'affaiblissement continu de l'Union européenne dont témoignent le Brexit comme la montée du populisme dans les pays de l'Est.

3-Le rééquilibrage stratégique qui se dessine ainsi à l'échelle planétaire provoquera inévitablement un changement des rapports de force au sein même des institutions internationales – l'Organisa-

tion des Nations unies, le Fonds monétaire international, la Banque mondiale pour ce citer que les plus influentes –, changement qui se traduira lui-même par de fortes tensions entre les continents. S'il n'est pas certain que celles-ci feront exploser les institutions sur lesquelles repose la paix du monde, il est très probable, en revanche, qu'elles provoqueront des ruptures qui elles-mêmes affaibliront durablement ces puissantes machines.

4-La compétition qui s'aggravera entre les grandes puissances sur le plan diplomatique aura des effets économiques et financiers dont il est impossible aujourd'hui de prédire les conséquences. Elle peut, bien sûr, générer une crise de grande ampleur dont sortirait un effondrement économique semblable à celui des années trente du siècle précédent en Europe, mais aussi et surtout provoquer un changement radical des rapports de force entre les grandes puissances économiques, donc une réorganisation de l'économie mondiale dont nous n'avons pas idée même si certains indices permettent d'en évaluer dès à présent l'impact inévitable.

5-Dans ce contexte très différent de celui dans lequel nous avons vécu ces soixante-dix dernières années, il est probable sinon certain que les continents en émergence, tout particulièrement l'Afrique et l'Amérique latine, prendront une conscience plus claire de l'importance stratégique qui devient la leur dans ce nouveau cadre planétaire. Probable aussi que les « Grands » feront une cour plus assidue aux très nombreux pays qui composent ces deux entités géographiques. Et, de ce fait, l'émergence du Tiers-monde devrait s'accélérer fortement dans les mois à venir avec, en toile de fond, une compétition et donc des tensions entre les « Grands » qui ne cesseront de s'aggraver.

Encore une fois, rien de ce qui précède n'est certain mais, tout laisse penser aujourd'hui que les événements à venir dans les douze prochains mois confirmeront ce pronostic dans ses grandes lignes. Mieux vaut donc avoir présente à l'esprit l'idée qu'un changement fondamental est bien en préparation dans les relations internationales.

Jean-Paul Pigasse